

Avis sur la nomination du directeur du SCUIO-IP.

## Conseil d'administration du 5 juillet 2021 Délibération 2021/07/CA-053

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1, L. 712-3 et D714-4;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu les statuts du SCUIO-IP, notamment son article 7;

Considérant que le directeur du SCUIO-IP est nommé par le président de l'université, parmi les enseignants-chercheurs en exercice dans l'université et après avis du conseil d'administration de l'université;

Considérant la proposition de nomination de Madame Florence Benoît-Marquié;

Considérant l'affectation de Madame Florence Benoît-Marquié en date du 1<sup>er</sup> septembre 1999 à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la nomination de Madame Florence Benoît-Marquié en qualité de Directrice du SCUIO-IP.

Toulouse, le 5 juillet 2021 Le Président,

dean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 23 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 11

Ne prennent pas part au vote : 0